

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télé. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL DÉCEMBRE 2022 – MARS 2023

Chers confrères, chères consœurs, chers amis,

Une nouvelle année, une nouvelle occasion de réfléchir sur le passé et de planifier l'avenir.

Les deux dernières années ont montré à quel point les travailleuses et les travailleurs ont du pouvoir lorsqu'ils sont organisés, coordonnés et inébranlables dans leur détermination. À maintes reprises, nous avons démontré que nous pouvions réaliser des gains concrets pour nos membres, que ce soit aux tables de négociation locales et provinciales, devant les tribunaux contre des lois régressives ou aux urnes.

Il est important de célébrer chaque victoire, sans pour autant s'asseoir sur ses lauriers. Sans apprendre, communiquer et organiser constamment, nous risquons de perdre notre élan et de prendre du retard.

Le Canada est un vaste pays avec de réelles différences régionales, mais de nombreux points communs le traversent, et il y en a toujours plus pour nous unir que pour nous diviser. À l'heure actuelle, nous devons nous unir pour lutter : contre les politiques fiscales qui ont conduit à une inflation galopante et à des taux d'intérêt élevés; contre les gouvernements et les employeurs qui prétendent être fauchés en insistant pour que la main-d'œuvre en paie le prix; contre les inégalités et la discrimination systémique; et contre la montée de l'intolérance et de la haine.

Les membres du SCFP sont épuisés, mais nous sommes prêts à lutter encore plus fort pour nos droits, pour qu'on les reconnaisse, pour obtenir un salaire et des conditions de travail équitables pour nous, mais aussi pour tout le monde.

J'ai hâte de voir bon nombre d'entre vous au cours des prochains mois, lors de congrès, de rencontres, de rassemblements ou de lignes de piquetage, et d'en profiter pour célébrer nos victoires et planifier les batailles à venir.

Congrès de divisions

La saison des congrès des divisions provinciales a commencé au début du mois de mars. J'aime toujours assister à ces congrès pour entendre nos militantes et nos militants parler de leurs travaux des dernières années et de leurs priorités pour l'avenir. Ce sont des occasions importantes de discuter des formidables défis auxquels nous avons été confrontés, de raconter nos victoires et de faire des plans pour affronter, ensemble, ce qui nous attend.

Je sais que ces événements ne se produisent pas par hasard; je tiens donc à remercier tous ceux et celles qui ont participé à leur organisation. Je félicite le SCFP-Saskatchewan et le SCFP-Alberta pour leurs congrès inspirants et accueillants, et je les remercie de leur hospitalité. J'ai bien hâte de voir nos membres dans les huit autres provinces ce printemps !

Conférence nationale des femmes

Plus de 600 femmes et membres de diverses identités de genre de partout au pays se sont réunis à Vancouver en mars pour notre Conférence nationale des femmes. Celle-ci s'est ouverte sur une allocution inspirante de Judy Darcy, quatrième présidente nationale du SCFP, et notre secrétaire-trésorière nationale Candace Rennick l'a clôturée avec un discours dynamique tourné vers l'avenir.

Au dire de toutes, la conférence a été un énorme succès. Mes félicitations et mes remerciements à tous ceux et celles qui ont participé à sa planification et à son organisation.

Congrès du travail du Canada (CTC)

Plus de 60 membres du Conseil exécutif national et de nos comités nationaux ont participé à la journée de lobbying du CTC sur la Colline du Parlement le 7 février dernier. Ce fut l'occasion de transmettre un message unifié du mouvement syndical aux parlementaires sur des questions importantes comme l'investissement dans l'économie des soins, la création de bons emplois dans la transition vers une société plus durable, et la loi anti-briseurs de grève dont l'adoption presse. Dans le cadre de ces efforts de lobbying, j'ai eu l'occasion de rencontrer le ministre du Travail Seamus O'Regan pour insister sur les priorités de notre syndicat et du mouvement syndical canadien.

La Coalition canadienne de la santé a organisé un rassemblement le même jour, et j'ai pu me joindre aux oratrices et aux orateurs pour appeler à la disparition du profit dans le système de santé et exiger des avancées dans le dossier du régime universel d'assurance-médicaments.

Je poursuis ma collaboration étroite avec la direction du CTC sur une variété de dossiers urgents et émergents. Dans le cadre de ces travaux, j'ai été invité à me joindre à une nouvelle table syndicale consultative auprès du gouvernement fédéral qui vise à fournir des commentaires sur l'évolution de l'économie et son impact sur la classe ouvrière. J'espère que le gouvernement utilisera nos conseils pour bien préparer et soutenir les travailleuses et les travailleurs aux changements à venir dans le marché du travail.

J'ai hâte de voir un fort contingent de personnes déléguées du SCFP au prochain congrès triennal du CTC qui se tiendra à Montréal du 8 au 12 mai 2023. Ce sera l'occasion pour nous de travailler avec des syndicats des secteurs public et privé afin de resserrer notre mouvement et d'établir notre programme pour les trois prochaines années. Les dirigeantes et dirigeants sortants (Bea Bruske, Lily Chang, Siobhan Vipond et Larry Rousseau) briguent à nouveau les suffrages, et le Conseil exécutif national appuie leurs candidatures. Leur campagne « Équipe Ensemble » sera lancée début avril.

Négociation collective, grèves et lock-out

Grèves et lock-out

PROVINCE	SECTION LOCALE	EMPLOYEUR	NOMBRE DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE
Québec	5454	Société québécoise du cannabis	300	Le 17 mai 2022	En cours
Québec	2614	Société des arrimeurs du Québec	81	Lock-out 15 septembre 2022	En cours
Colombie-Britannique	561	First Transit	200	Début des moyens de pression le 2 février 2023	En cours
Québec	301	Ville de Westmount	49	Début des moyens de pression le 7 février 2023	Grève tournante
Ontario	4600	Université Carleton	2548	Le 27 mars 2023	En cours

SCFP 5454

Le SCFP 5454, qui représente le personnel de la Société québécoise du cannabis (SQDC), est en grève depuis le 17 mai 2022, soit plus de 300 jours.

Ses membres réclament des salaires et des avantages sociaux similaires à ceux de la main-d'œuvre de sociétés d'État comparables, comme la Société des alcools du Québec (SAQ).

Ces membres gagnent à peine 17 \$ l'heure à l'embauche et la majorité occupe un poste à temps partiel ou occasionnel ou avec peu de sécurité d'emploi, ce qui les expose à la précarité. Pourtant, ils ont la responsabilité d'informer et d'éduquer les gens sur la réduction de l'impact du cannabis sur leur santé, ce qui est le mandat officiel de la SQDC. Leur rémunération devrait en tenir compte.

Les négociations sont au point mort. En décembre, le syndicat a présenté une offre de l'employeur à ses membres. Celle-ci a été rejetée à 94 % par les membres de 26 unités. Les 17 unités restantes l'ont rejetée à l'unanimité.

SCFP 2614

Le 15 septembre, la Société des arrimeurs du Québec a mis en lock-out 81 débardeurs et débardeuses qui négociaient des clauses pour protéger la conciliation travail-famille. L'employeur tient à sa demande de faire travailler nos membres sur des quarts de douze heures, mais nos membres ne veulent pas de ce type d'horaires. Comme partout ailleurs, le Port de Québec est aux prises avec des pénuries de personnel; l'employeur est déterminé à mettre le fardeau de cette situation sur le dos des débardeurs et débardeuses.

Les membres du SCFP 2614 sont préoccupés par la santé et la sécurité au travail; ils dénoncent des conditions dangereuses sur les quais et l'inaction des autorités portuaires et du gouvernement fédéral pour les réparer.

La détérioration des quais s'explique par un manque d'investissement dans les infrastructures. Les quais ont été négligés dans les budgets fédéraux des dernières années, et les membres veulent que cela soit réglé pour que tout le monde puisse rentrer chez lui sain et sauf après le travail.

SCFP 561

Plus de 200 chauffeuses et chauffeurs de transport en commun de la vallée du Fraser, membres du SCFP 561, ont entamé des moyens de pression le 2 février 2023 en refusant de percevoir les titres de transport. Les moyens de pression ont été intensifiés avec un retrait complet du service, à l'exclusion des services HandyDART, pendant deux jours en février et trois autres jours en mars.

Lorsque de nouvelles tentatives de négociations ont échoué, ils ont entamé une grève générale le 20 mars 2023.

First Transit, une entreprise à but lucratif basée aux États-Unis, est engagée par BC Transit pour desservir les communautés d'Abbotsford, Chilliwack, Mission, Agassiz, Harrison et Hope. Pendant la grève, HandyDart fonctionne en mode services essentiels. L'employeur va devoir revenir à la table pour offrir un régime de retraite, des salaires comparables à ceux des autres travailleuses et travailleurs du transport en commun de la Colombie-Britannique et des améliorations aux conditions de travail.

SCFP 301

La dernière convention collective du SCFP 301 avec la Ville de Westmount a expiré le 31 décembre 2019. En novembre dernier, les membres ont voté en faveur de moyens de pression.

Le 14 mars, un mois après avoir mené une grève de 48 heures, les membres du SCFP 301 ont débrayé pendant encore trois jours. Les négociations achoppaient sur les horaires de travail et les salaires.

Ces membres se battent pour obtenir des augmentations salariales équitables afin de compenser l'inflation historique et la hausse des taux d'intérêt qui continuent de peser sur l'économie. La Ville devra s'assurer que les salaires reflètent le climat financier actuel, afin que nos membres ne sombrent pas davantage dans la pauvreté.

Les parties sont entrées en conciliation, mais la section locale rapporte un manque total de progrès significatifs.

SCFP 4600

Après des mois de négociations et une ultime tentative pour parvenir à une entente au cours de la fin de semaine, près de 3 000 membres de la section locale 4600 à l'Université Carleton ont commencé le piquetage le lundi 27 mars.

Ces assistantes et assistants à l'enseignement et chargées et chargés de cours réclament une augmentation salariale équitable, un ratio d'étudiantes et d'étudiants satisfaisant pour assurer un enseignement de qualité et des droits de propriété intellectuelle pour leur travail, chose que possèdent d'autres travailleuses et travailleurs du secteur.

Les salaires à Carleton sont parmi les pires de la province, et l'inflation récente a aggravé la situation de ces membres.

Les membres de la section locale 4600 du SCFP donnent environ 30 pour cent des cours à l'université.

Négociations collectives

Le 12 décembre 2022, 2 800 membres du SCFP 3906 qui travaillent comme assistantes et assistants d'enseignement et de recherche à l'Université McMaster ont mis fin à une grève de trois semaines et ratifié une nouvelle convention collective.

À une époque où l'inflation monte en flèche, le SCFP 3906 a réalisé des gains importants : augmentations salariales totalisant 6,32 \$/h (14,1 %) sur la durée du contrat pour les assistantes et assistants d'enseignement et de recherche diplômés; et 5,66 \$/h (21,7 %) pour ceux du premier cycle.

Le SCFP 774 et la Ville d'Abbotsford ont ratifié une convention collective de deux ans pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Cette section locale représente environ 500 membres qui fournissent des services publics de qualité à la population d'Abbotsford dans les travaux publics, les loisirs, l'urbanisme et des services administratifs comme la comptabilité et la paie.

En plus d'améliorations aux avantages sociaux et aux primes, la nouvelle convention prévoit des augmentations salariales de 4,5 % la première année et de 4 % la deuxième année.

Le SCFP 1816 a ratifié une convention collective de cinq ans dont elle peut être fière, à la suite de plusieurs mois de négociations productives avec Pacific Blue Cross. L'entente comprend une augmentation générale des salaires de 20 % sur sa durée, ainsi que des ajustements au coût de la vie appliqués aux deux premières années.

Les membres seront protégés contre l'inflation future grâce à une nouvelle clause d'indemnité de vie chère. Un nouvel article accordera un statut permanent aux employées et employés temporaires qui passent un laps de temps donné dans la même classe d'emploi. L'employeur s'est également engagé à maintenir un modèle de travail hybride, à inclure des congés pour violence domestique et sexuelle et des congés payés d'affirmation de genre, et à revoir le libellé de la convention collective pour le rendre plus inclusif.

Mises à jour régionales

Maritimes

Nouveau-Brunswick

Le premier ministre du N.-B., Blaine Higgs, tente de surfer sur la vague d'attention générée par sa croisade contre la dette provinciale. Selon les spécialistes, la dette du Nouveau-Brunswick a reculé à 25 % de la taille de son économie, ce qui est le plus bas de l'Atlantique et mieux que l'Ontario, le Québec et le Manitoba. Mais la croisade de Higgs coûte cher à la communauté, et la première ligne souffre. Le SCFP a demandé au gouvernement d'utiliser les transferts fédéraux et les recettes tirées de la croissance démographique pour augmenter les dépenses dans les services en ruine plutôt que de réduire l'économie en diminuant la dette.

Le SCFP-Nouveau-Brunswick poursuit sa mobilisation historique par le biais d'une campagne « Négociations vers l'avant pour des communautés fortes » renouvelée. En outre, les dirigeantes et dirigeants locaux et provinciaux s'affairent à lutter contre le projet de loi 23, régressif, anti-ouvrier et antisyndical.

En janvier, j'ai eu l'occasion d'assister au lancement du livre « Négociations vers l'avant : Histoire de la grève du SCFP au Nouveau-Brunswick en 2021 » et de rencontrer ses auteurs, la professeure Susan O'Donnell et le journaliste David G. Koch. Ils sont tous deux journalistes syndicaux chevronnés et travaillent avec la COOP Média NB. Leur texte est précédé d'une introduction de l'historien du travail David Frank et d'une conclusion du président du SCFP-Nouveau-Brunswick, Steve Drost, et de la directrice régionale des Maritimes, Sandy Harding. Ce livre est en vente sur le site Web du SCFP.

Le Conseil des syndicats des foyers de soins du Nouveau-Brunswick (CSFSNB) a réussi à obtenir une décision favorable du surintendant des pensions concernant le financement de son régime de retraite à prestations déterminées. En juin 2022, il avait déposé une plainte officielle concernant le sous-financement structurel du régime, arguant que le plafond de cotisation imposé par le gouvernement était illégal et devait être levé. Le surintendant a confirmé que le plafonnement était illégal et a présenté une série d'ordonnances à respecter. Les régimes de retraite font l'objet d'attaques depuis une dizaine d'années dans la province. Cette victoire est un pas en avant dans la protection des droits de nos membres.

Nos membres des services alimentaires de Sodexo à l'Université du Nouveau-Brunswick ont récemment été avisés de leur licenciement, effectif le 31 mai, parce que l'université va changer de fournisseur. La plupart de ces membres du SCFP 2266 comptent des décennies d'ancienneté. Ils ont été à l'emploi d'entrepreneurs réussis sans jamais recevoir d'avis de mise à pied. Normalement, les contrats avec les fournisseurs de services alimentaires incluaient une disposition visant à protéger les emplois, mais, cette fois-ci, ce changement de mains du contrat met nos membres en danger. Les étudiants, étudiantes, professeures et professeurs de l'université ont manifesté leur appui à nos membres. Les lois du travail au Nouveau-Brunswick sont trop faibles dans ces situations pour protéger les droits de négociation. Le SCFP s'efforce de combler cette lacune.

Île-du-Prince-Édouard

La population de l'Île-du-Prince-Édouard ira aux urnes le 3 avril, le premier ministre conservateur Dennis King ayant déclenché des élections anticipées. La législature a été dissoute six mois avant la date des élections à date fixe de la province.

Les membres du SCFP de l'Î.-P.-É. ont été traités injustement par ce gouvernement lorsque celui-ci a distribué des incitatifs salariaux arbitrairement à certaines classes d'emplois des secteurs de la santé, tout en excluant beaucoup de gens dont le travail est tout aussi essentiel à la prestation des services. Les membres ont protesté de diverses façons, notamment en portant des vêtements avec le message « Leave no healthcare worker behind » (« Ne laissez aucun travailleur de la santé en plan ») pour attirer l'attention du public sur cette injustice.

Les membres du SCFP ont aussi organisé un rassemblement à l'occasion de l'assemblée d'investiture du premier ministre King, en appui aux travailleuses et aux travailleurs de la santé exclus de la prime de recrutement et de rétention.

Le SCFP-Î.-P.-É. a organisé des assemblées publiques pour rencontrer les candidates et candidats aux élections. Ces assemblées offrent une excellente occasion de poser les bonnes questions, par exemple : « êtes-vous déterminé(e) à négocier des augmentations de salaire supérieures à l'inflation pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public ? » Il est essentiel de mettre les enjeux de la classe ouvrière de l'avant. Et ces assemblées ouvertes au public où candidates et candidats sont invités à répondre aux questions de nos membres sont une excellente façon d'y parvenir.

Atlantique

Terre-Neuve-et-Labrador

La législature reprendra ses travaux à la fin mars. Le gouvernement libéral présentera alors son budget 2023. Bien qu'il fasse état d'un excédent important à l'automne, nous nous attendons à ce qu'il dépose un projet de loi sur l'équilibre budgétaire. Les consultations budgétaires sont en cours. Le ministre des Finances a déjà annoncé la prolongation de la diminution de la taxe sur l'essence jusqu'en 2024. Il ne semble pas que ce gouvernement soit prêt à investir dans les services publics. En fait, le niveau de privatisation dans la province augmente à un rythme alarmant. Le SCFP intensifiera ses campagnes anti-privatisation dans le but de sensibiliser les membres et le public et de repousser ces mesures qui se sont révélées maintes fois inefficaces.

Le secteur public provincial est en négociations. Les secteurs représentés à la table provinciale sont la santé, les foyers de groupe et de transition, le logement, les conseils scolaires, les bibliothèques et la Government House. Les tables locales ont conclu la négociation et toutes les priorités restantes sont passées à la table provinciale, où les dirigeantes et dirigeants continuent de faire pression pour leurs priorités sectorielles et nos objectifs provinciaux communs. Le désir de nos membres de pousser au-delà de toutes conditions imposées demeure fort.

À la suite de la longue grève du SCFP 2099 l'été dernier à Mount Pearl, l'employeur s'est mis à attaquer l'unité de négociation et la direction de la section locale. Le président a été congédié sans motif valable, puis les licenciements ont commencé, ce qui a eu un impact sur des membres du comité exécutif et du comité de négociation. Nous avons déposé des griefs et des plaintes pour pratique déloyale. Le SCFP va se battre bec et ongles pour ces membres.

Nouvelle-Écosse

Les travailleuses et travailleurs en soutien scolaire membres du SCFP dans toute la Nouvelle-Écosse ont voté à 97,5 pour cent en faveur de la grève en l'absence de la conclusion d'une convention collective qui les sortira de la pauvreté. La plupart d'entre eux gagnent moins que le salaire médian de la Nouvelle-Écosse, soit 35 000 dollars par année. Non seulement ils sont sous-payés et sous-valorisés, mais ils manquent de personnel.

Le Conseil des syndicats des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse a organisé une journée d'action à la fin du mois de février pour sensibiliser les membres aux problèmes qui touchent nos membres qui conduisent les enfants à l'école, qui gardent les bibliothèques ouvertes, qui travaillent individuellement avec les élèves, qui réparent l'équipement, qui surveillent les récréations et l'heure du midi, qui nettoient les écoles et qui effectuent les tâches administratives nécessaires. Les gens quittent le secteur en quête d'un emploi mieux rémunéré, ce qui a entraîné une crise de personnel sans précédent. Ce mandat de grève envoie un message clair au gouvernement : nous n'accepterons plus cette situation. Nos membres méritent une entente qui reconnaît le précieux travail qu'ils accomplissent.

La présidente du SCFP-Nouvelle-Écosse, Nan McFadgen, a pris la parole devant le Comité permanent de la santé pour souligner l'importance de s'assurer que tous les établissements de soins de longue durée offrent un minimum de 4,1 heures de soins pratiques par jour. Bien que le nombre de préposées et préposés en soins continus (PSC) ait augmenté dans quelques établissements, ce sera le statu quo dans de nombreux foyers de soins, puisque le gouvernement n'exige que trois heures de soins de la part des PSC. Les soins directs prodigués par les membres du SCFP sont essentiels au quotidien des résidents et résidentes, mais il faut un effort collectif pour assurer le bon fonctionnement d'un foyer de soins et y offrir une bonne qualité de vie. Chaque travailleuse ou travailleur de l'établissement apporte un élément inestimable à cette équipe.

Pour souligner le Mois de l'histoire des Noirs cette année, le SCFP-Nouvelle-Écosse a hissé un magnifique drapeau afro-néo-écossais au-dessus du bureau régional de l'Atlantique. Celui-ci est l'œuvre de Wendie Wilson, une artiste, éducatrice, autrice et militante communautaire afro-néo-écossaise. Ses couleurs représentent le sacrifice, la richesse culturelle, la fertilité et la croissance, plus le noir pour le peuple, ainsi qu'un sankofa qui symbolise l'apport des connaissances passées au présent, une vague pour l'océan et le voyage des ancêtres, et un cœur contenant un symbole yin-yang pour signifier un chagrin équilibré par une prise de conscience. Un cercle incomplet représente les choses à venir.

Après avoir donné un mandat de grève à leur équipe de négociation en décembre dernier, les membres représentés par le SCFP 3912 à l'Université Mount St. Vincent ont ratifié une nouvelle convention collective en février. Les améliorations incluent un article anti-discrimination mis à jour, une augmentation des investissements de l'employeur dans le perfectionnement professionnel, la reconnaissance de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation comme jour férié et une augmentation salariale totale de 17,17 % sur quatre ans.

Le SCFP 3912 a aussi évité une grève à l'Université Saint Mary's, où on a ratifié une entente de principe en janvier qui comprend des améliorations au soutien financier pour le perfectionnement professionnel, à la rémunération des membres du comité de santé et de sécurité, à l'affichage des postes et aux procédures d'embauche, ainsi que des augmentations de salaire totalisant 26 % sur quatre ans pour les nouveaux chargés et chargées de cours, et 11 % pour les chargées et chargés de cours plus expérimentés.

Québec

Le Conseil provincial des affaires sociales du SCFP, avec la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec, ont dévoilé en commission parlementaire que révèle que plus de 3,7 milliards de dollars de fonds publics ont été flambés par les établissements de santé au profit des agences privées de placement entre 2016 et 2022. De ce nombre, plus de 1,9 milliard a été dépensé pour les préposées aux bénéficiaires et autres titres d'emploi paratechniques et 1,3 milliard pour le personnel infirmier. Le recours aux agences privées en santé est devenu, au fil du temps, un mode de gestion facile et sans imagination pour les gestionnaires des réseaux, et est à la source d'iniquités et de graves problèmes d'organisation du travail. Il est grandement temps de mettre fin à ce gaspillage et de réinvestir dans nos services publics.

Une délégation du SCFP qui représente la vaste majorité du personnel syndiqué d'Hydro-Québec a tenu des rencontres avec les députés provinciaux pour les sensibiliser à certains enjeux majeurs au sein de la société d'État. Les discussions ont porté sur l'effritement du modèle d'Hydro-Québec par le biais de la privatisation directe ou indirecte de plusieurs de ses activités. Le modèle ayant conduit à la nationalisation de l'électricité au Québec visait à fournir ce service essentiel à moindre coût à la population, mais aussi à s'assurer que l'expertise et les retombées demeurent entre les mains des Québécoises et Québécois.

Des gouvernements néo-libéraux successifs ont laissé des intérêts privés brouiller les cartes depuis plusieurs années, et on voit de plus en plus d'ententes douteuses être conclues entre Hydro et des entreprises privées parce qu'il se trouve des élus pour leur ouvrir la porte. Les députés de Québec solidaire que la délégation a rencontrés ne sont pas de ceux-là. Ils sont pleinement conscients des immenses bénéfices du caractère public d'Hydro-Québec et de la nécessité de le conserver pour la transition énergétique et la pérennité du modèle québécois. Mais il en est autrement à la CAQ.

Au début mars, les 800 professionnels et professionnelles de la Société québécoise des infrastructures ont choisi d'être représentés par le SCFP. La section locale 5522 a déposé une requête en accréditation pour ainsi joindre ses forces à celles de la section locale 2929 qui représente 500 membres dans des fonctions techniques, de bureau et ouvrières. Nous leur souhaitons la bienvenue!

Le SCFP-Québec a récemment entamé des discussions avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) au sujet de la crise du financement des transports collectifs qui frappe de plein fouet les grandes sociétés de transport de la grande région de Montréal. L'objectif est aussi de clarifier les intentions de l'ARTM quant aux changements envisagés dans le transport collectif régional, qui inquiètent grandement nos membres.

Les 90 membres de la section locale 2992, qui travaillent au Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) ont signé une convention collective conclue après deux ans et demi de négociations. Le contrat sera en vigueur jusqu'en mars 2025 et comprend des ajustements et améliorations à plusieurs clauses, ainsi qu'une reclassification complète de toutes les appellations d'emploi.

Les cols bleus, cols blancs et travailleurs et travailleuses des piscines de Mont-Saint-Hilaire représentés par la section locale 2425 ont aussi conclu une nouvelle convention. L'entente inclut des augmentations salariales de 18,5 % sur six ans, des bonifications aux vacances et congés parentaux, ainsi qu'une allocation pour des soins professionnels et activités sportives. Le syndicat a aussi augmenté le plancher d'emplois. Le comité de négociation avait une série de demandes pour rattraper les conditions de travail des autres villes de la région, et a réussi à obtenir d'énormes améliorations en une quinzaine de rencontres. Les membres ont entériné l'entente de principe avec un vote favorable à 91%.

Ontario

Doug Ford doit composer avec une nouvelle chef de l'opposition officielle. Marit Styles, députée provinciale de Davenport, assume le rôle de chef du NPD de l'Ontario avec la ferme intention de se concentrer sur les racines du parti dans le mouvement ouvrier.

En tant qu'ancienne membre du personnel de l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA), Marit comprend les luttes de la classe ouvrière. Nous apprécions sa vision pour l'Ontario : l'abordabilité, des services publics sur lesquels la population peut compter sans menace de la privatisation, et un engagement envers la réconciliation avec les communautés autochtones.

Le projet de loi 60, *Loi concernant votre santé*, maintenant en deuxième lecture depuis sa présentation le 21 février, souligne davantage la nécessité de protéger nos services publics. Ce projet de loi verrait l'argent des contribuables dépensé dans des cliniques chirurgicales à but lucratif. Les listes d'attente, déjà inacceptablement longues, pour les interventions chirurgicales ne feraient que s'allonger avec ce nouveau modèle.

Le projet de loi 60 a le potentiel d'entraîner un braconnage du personnel de la santé des établissements publics vers les cliniques privées. Le gouvernement Ford assure que cela n'arrivera pas, mais nous ne pouvons pas faire confiance à sa gestion imprudente. L'existence d'un système à deux vitesses en Ontario pourrait encourager d'autres provinces à suivre la même voie. Nous savons que des batailles similaires se déroulent partout au pays.

En janvier, le Comité des travailleuses et travailleurs ambulanciers de l'Ontario (CACO) du SCFP a rencontré France Gélinas, porte-parole du NPD de l'Ontario en matière de santé, pour discuter des problèmes auxquels les paramédics de la province sont confrontés. Il a souligné les préoccupations persistantes concernant les longs temps d'attente pour obtenir une ambulance, les retards de déchargement dans les hôpitaux et les problèmes de recrutement et de rétention.

Le 28 février, le gouvernement provincial a annoncé la création d'un comité pour les services paramédicaux en vertu de l'article 21 de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Les comités de l'article 21 sont des comités consultatifs mixtes sur la santé et la sécurité qui fournissent des conseils sectoriels à la ministre. Ces travailleuses et travailleurs disposent désormais d'un forum pour relayer les problèmes sur le terrain qui doivent être résolus.

Le 29 décembre 2022, le gouvernement de Doug Ford a fait appel de la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario qui a déclaré le projet de loi 124 inconstitutionnel. Ce projet de loi, présenté par le gouvernement conservateur en 2019, imposait le plafonnement des salaires et enfreignait le droit à la liberté d'association et la négociation collective garanti par la *Charte*. Le SCFP a joué un rôle central dans une coalition syndicale qui a contesté le projet de loi devant les tribunaux. L'appel, qui montre un manque de respect flagrant envers la première ligne, sera entendu en juin 2023.

Les travailleuses et travailleurs de l'éducation du SCFP ont été reconnus pour leur victoire sans précédent contre Doug Ford lors de la confrontation de l'an dernier sur la négociation collective. Le prix du progrès Jack Layton 2023 est décerné chaque année à une personne ou à une organisation qui a mené une campagne politique ou thématique particulièrement remarquable reflétant les idéaux incarnés par M. Layton, notamment la justice, la durabilité et la démocratie. Les membres du SCFP d'un océan à l'autre rayonnaient de fierté lorsque le projet de loi 28 a été abrogé. La reconnaissance apportée par ce prix réitère qu'unis, nous ne serons jamais vaincus !

Manitoba

Le Manitoba ira aux urnes plus tard cette année, il n'est donc pas surprenant que le dernier budget du gouvernement progressiste-conservateur de Stefanson soit truffé de tentatives voilées pour acheter des votes. Les services publics se sont effondrés au cours des deux derniers mandats conservateurs, et ce budget ne fait rien pour les protéger.

En mars, la première ministre Stefanson a annoncé que les nouveaux dollars du fédéral seraient consacrés à des baisses d'impôts, plutôt qu'à des investissements dans les services publics chroniquement sous-financés de la province. Ce stratagème pour acheter du soutien ne trompe personne. Les membres du SCFP savent que les enjeux sont élevés et qu'un gouvernement néo-démocrate est le seul moyen d'obtenir l'investissement nécessaire dans les services publics afin que la population puisse profiter des soins de santé, de l'éducation, des services sociaux et des services de garde de qualité.

Suivant l'achèvement des négociations collectives l'an dernier, nous poursuivons nos travaux dans le secteur de la santé. Trois comités ont été mis sur pied pour traiter des questions clés découlant de l'entente négociée, notamment les ajustements au marché et la normalisation des salaires, la transition des régimes de retraite et des avantages sociaux, ainsi que les primes de reconnaissance et de rétention.

Nous avons également déposé un grief de principe provincial en raison du défaut de l'employeur de mettre pleinement en œuvre la nouvelle convention collective. L'employeur a dit qu'il émettra un avis où il acceptera la responsabilité du retard. C'est insuffisant. Le SCFP demande une indemnisation pour la privation de ses droits négociés et l'atteinte à sa réputation.

Nous nous préparons également pour la prochaine ronde de négociation dans la santé. Nous sommes à préparer les sondages prénégociation pour solliciter les commentaires des membres en prévision de cette ronde qui devrait commencer au début de 2024.

Le SCFP 1061 a signifié un préavis de grève à la mi-mars, à la suite d'un vote de grève de 95 %, pour faire savoir à la Commission des accidents du travail (CAT) du Manitoba que ses membres sont prêts à exercer des moyens de pression en l'absence de la conclusion d'un contrat équitable. La CAT est un organisme indépendant du gouvernement provincial qui a réalisé des excédents au cours des dernières années, ce qui lui a permis de distribuer plus de 277 millions de dollars en remboursements aux employeurs. Les membres ont subi un gel des salaires à la dernière ronde de négociations; ils refusent de prendre plus de retard.

Je suis heureux d'annoncer que le comité de négociation a conclu une entente de principe et qu'elle est présentée aux membres pour ratification en ce moment. Cette entente sans concession comprend une augmentation salariale conforme à celle des autres organismes publics et rompt le mandat initial fixé par le gouvernement. Elle inclut aussi des augmentations de prestations et un libellé permettant le travail virtuel.

Saskatchewan

Félicitations au SCFP-Saskatchewan pour un congrès réussi. Les personnes déléguées ont entendu des conférences sur la réconciliation, l'organisation et la mobilisation des membres. La table ronde sur la reconnaissance et l'élimination des barrières structurelles auxquelles nombreux des membres autochtones, racisés et 2LGBTQ+ de notre syndicat sont confrontés a mis en évidence l'important travail à faire pour assurer l'équité dans notre syndicat. Le SCFP-Saskatchewan a accueilli à son bord un nouveau dirigeant et une nouvelle dirigeante. J.R. Simpson a été élu vice-président et Erin Auchstaetter, secrétaire-archiviste. Félicitations à vous deux !

Le SCFP 3364 a mené une campagne réussie pour empêcher la fermeture du foyer de groupe Group Home Number Three à Preeceville. Les huit employées et employés qui fournissent des soins 24 heures sur 24 aux résidentes et résidents ayant un handicap ont été épargnés grâce à la couverture médiatique, aux pressions politiques et à l'action collective du SCFP 3364 et de ses alliés. Cette victoire est un nouvel exemple du pouvoir de la solidarité.

En décembre 2022, la vérificatrice provinciale de la Saskatchewan a publié un rapport portant, entre autres, sur les défis persistants en matière de dotation dans l'ensemble du système de santé provincial. Elle y anticipe une pénurie de 2200 emplois à la Régie de la santé de la Saskatchewan (SHA) dans des postes difficiles à recruter au cours des cinq prochaines années. Plus de la moitié de ces postes se trouvent dans les classes représentées par le SCFP. Le recrutement et la rétention sont en crise dans le système de santé.

La vérificatrice a souligné que non seulement il faudrait ajouter des postes, mais qu'il faut aussi améliorer les conditions de travail pour convaincre les gens de rester à ces fonctions importantes. Malheureusement, la solution de la régie consiste à embaucher des entrepreneurs privés pour pourvoir les postes vacants temporaires; nous continuons à repousser cette proposition à courte vue en faveur d'une vraie solution permanente à la crise du personnel dans le secteur.

Alberta

La population albertaine se prépare à se rendre aux urnes plus tard ce printemps, et le contraste entre Danielle Smith et Rachel Notley devient plus clair. Mme Notley et le NPD promettent d'investir dans les services publics sur lesquels comptent les communautés et dans les personnes qui les fournissent. Mme Smith et l'UCP, quant à eux, ont un programme qui réduira les services, qui les privatisera et qui ne tiendra pas compte des membres du SCFP qui fournissent ces services de première ligne. Il est grand temps de montrer la porte à l'UCP et, cette fois, nous comptons sur une mobilisation des membres du SCFP pour concrétiser ce souhait.

Du 22 au 24 mars, le SCFP-Alberta tenait son premier congrès en personne depuis la pandémie, à Fort McMurray. Le congrès de cette année était précédé d'une journée entière consacrée à l'éducation, principalement sur la lutte contre le racisme et les études autochtones. Tout au long d'un congrès ayant pour thème « Ensemble, nous pouvons », les personnes déléguées ont débattu d'importantes résolutions axées sur la protection des services publics et des gens qui les fournissent. Elles ont aussi entendu la vice-présidente du Congrès du travail du Canada, Siobhan Vipond, et la députée néo-démocrate et ancienne ministre du Travail, Christina Gray. Félicitations à l'exécutif de la division pour un congrès réussi !

La Commission des relations de travail de l'Alberta (ALRB) a récemment statué que DynaLIFE, une entreprise privée à but lucratif qui prend en charge les services de laboratoire médical sous-traités par la province, doit respecter les conventions collectives existantes, y compris les dispositions concernant les régimes de retraite. L'entreprise tentait d'éviter de cotiser aux pensions de 900 travailleuses et travailleurs représentés par le SCFP et l'Association des sciences de la santé de l'Alberta. La décision de l'ALRB crée un précédent et envoie un signal clair aux employeurs : vous ne pouvez pas tenter de maximiser vos profits sur le dos de nos membres. Bien que nous puissions être fiers de cette récente victoire, nous savons qu'il y aura d'autres combats si le climat politique en Alberta ne s'améliore pas.

Colombie-Britannique

Nous avons conclu des conventions collectives à la plupart des grandes tables provinciales du secteur public britanno-colombien au cours des derniers mois, et nos membres réalisent des gains historiques. Avec l'inflation qui monte en flèche et les gens qui ont du mal à joindre les deux bouts, nos membres en Colombie-Britannique peuvent respirer un peu plus facilement en sachant que les travaux d'action politique qu'ils ont faits pour élire un gouvernement progressiste produisent des résultats à la table.

Les membres de l'Association de négociation des professionnelles et professionnels des sciences de la santé ont voté à 77 % en faveur d'une entente de trois ans qui comprend une augmentation de 12 à 14 % pour tous les membres. L'accord profite aux travailleuses, aux travailleurs et aux communautés qu'ils desservent en s'attaquant aux pénuries de personnel et aux postes vacants, avec un nouveau libellé sur les charges de travail dangereuses et en reconnaissant la santé mentale comme un enjeu de santé et de sécurité au travail. Des dispositions spécifiques traitent de la crise du recrutement et de la rétention et mettent un nouvel accent sur le soutien à la main-d'œuvre et à la clientèle autochtones.

L'Association de négociation du secteur communautaire (CBA) a également ratifié une nouvelle entente de trois ans sur un vote positif avec 94 %. Celle-ci comprend des augmentations salariales de 14 à 16 % en moyenne sur sa durée, ainsi que des améliorations à la sécurité et au bien-être psychologique.

Le SCFP 873, qui représente les paramédics de toute la province, a récemment ratifié une entente de trois ans qui apporte des changements fondamentaux aux salaires, aux avantages sociaux et aux modèles de dotation. Les paramédics veulent s'assurer que partout les patients et patientes reçoivent des services sur lesquels ils peuvent compter à point nommé, et ils croient que la nouvelle entente aura un effet positif.

Une entente de principe dans le secteur des services communautaires et sociaux est recommandée pour ratification, et nos sections locales postsecondaires continuent de conclure leurs négociations.

Dans le secteur municipal, le SCFP 23 a conclu des ententes avec la ville de Burnaby et la bibliothèque publique de Burnaby, établissant un solide modèle salarial pour le secteur, et les sections locales du Lower Mainland coordonnent leurs activités de négociation.

La population britanno-colombienne a écouté attentivement la ministre des Finances de la province présenter son premier budget. Celui-ci contenait des investissements importants dans le logement, ainsi que des plans concernant la lutte à l'itinérance, le financement des soins de santé, la santé mentale et les dépendances. Et un petit engagement financier envers la santé reproductive a permis à la Colombie-Britannique d'être la première juridiction au Canada à fournir gratuitement des contraceptifs sur ordonnance.

Une promesse d'augmenter le financement de la Direction des normes d'emploi profitera aux travailleuses et travailleurs les plus vulnérables. Le NPD de la Colombie-Britannique injecte des fonds dans cet organe qui a été vidé de sa substance il y a des années par les libéraux. Les travailleuses et travailleurs étrangers précaires, à faible revenu et temporaires devraient avoir un meilleur accès aux soutiens et être en mesure de garantir la protection de leurs droits au travail grâce à cet investissement indispensable.

Bien que la Colombie-Britannique soit en meilleure position que les provinces dirigées par des gouvernements de droite, il reste du travail à faire. Nous avons été déçus par l'absence d'un engagement plus ferme à financer des places en garderie publique. On pourrait atténuer le manque de places en service de garde avant et après l'école en mettant en place un système public adéquat. La campagne du SCFP-C.-B. sur ce sujet demande au gouvernement de créer plus de places en tirant parti des écoles publiques dans les communautés de la province.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

La réintégration dans la fonction publique des emplois de la santé privatisés par l'ancien gouvernement libéral se poursuit, le gouvernement néo-démocrate ayant choisi de ramener plus de 4 000 emplois dans les services d'entretien ménager et d'alimentation dans le giron des régies de la santé. Ces travailleuses et travailleurs bénéficieront d'améliorations à leur salaire et à leurs avantages sociaux, en plus d'avoir désormais un régime de retraite.

Compass Canada, une multinationale privée, emploie actuellement du personnel de cafétéria et de commerce de détail dans les hôpitaux de la Régie de la santé Fraser. Près de 100 personnes dans divers lieux de travail seront intégrées à la convention collective des installations au cours des prochains mois.

Le personnel d'entretien ménager à l'édifice Teck du BC Women and Children's Hospital (BCCW) ne faisait pas partie des premiers efforts de rapatriement du gouvernement. Mais comme des milliers de travailleuses et de travailleurs ont été ramenés à l'interne en 2021-2022, les régies de la santé sanitaires continuent de prendre des mesures pour inclure le personnel des lieux de travail en PPP dans cette initiative.

Nous avons célébré une autre victoire en février lorsque la régie de la santé de l'île de Vancouver (VIHA) a signé une entente pour créer 38 nouveaux postes de transport de laboratoire. Les services de transport de laboratoire avaient été sous-traités à des sociétés externes, notamment LifeLabs et d'autres services de messagerie privés. À compter du 1er mai, cette prestation privée prendra fin et 40 nouveaux membres du SEH seront assujettis à la convention collective récemment renouvelée.

Division du transport aérien

Les membres de la Division du transport aérien du SCFP s'efforcent de mettre fin à la pratique du travail non rémunéré. Près de 10 000 agentes et agents de bord ont répondu à un sondage qui a fait ressortir la quantité de travail non rémunéré qu'ils sont tenus de faire. En moyenne, les agentes et agents de bord effectuent 34,86 heures par mois de tâches pré-décollage non payées, y compris l'embarquement et d'autres préparatifs de vol. C'est essentiellement une semaine complète de travail non rémunérée chaque mois.

Les employeurs ne peuvent pas s'attendre à ce que nos membres soient en uniforme, au travail, à faire leurs tâches bénévolement. Le travail qu'ils font contribue à la sécurité des déplacements aériens. Il est grand temps qu'ils soient correctement payés pour toutes leurs heures !

Les présidentes et présidents des sections locales et des composantes planifient un front commun entre les dix groupes du transport aérien du SCFP. Ceux-ci représentent en tout plus de 18 500 agentes et agents de bord. Les dirigeantes, dirigeants, militantes et militants mobilisent les membres pour les préparer à une campagne de sensibilisation du public.

Recrutement

Pendant la période de référence du 1^{er} décembre 2022 au 28 février 2023, le SCFP a accueilli 988 nouveaux membres dans 23 unités de négociation, dont 98 dans les services sociaux, 62 dans le secteur municipal, 26 dans l'éducation (préscolaire, primaire et secondaire), 348 dans l'enseignement postsecondaire, 25 dans la santé et 429 dans d'autres secteurs.

Il y a actuellement 129 campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous feront gagner 29 808 membres.

Notre région de l'Atlantique compte actuellement neuf campagnes en cours dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, l'éducation et les services municipaux, qui, si elles réussissent, nous apporteront 864 nouveaux membres.

Dans les Maritimes, il y a dix campagnes en cours qui pourraient, si elles réussissent, attirer 1 055 personnes au SCFP, dont 300 gardiennes et gardiens de sécurité de Paladin Security et 320 employées et employés étudiants à l'Université Mount Alison.

Le Québec a accueilli 434 nouveaux membres du SCFP, créant onze nouvelles unités de négociation dans le secteur municipal et celui des services d'urgence et de sécurité. Cette région compte quinze campagnes en cours qui, si elles réussissent, verraient 1 414 nouveaux membres se joindre à la famille du SCFP.

L'Ontario compte 28 campagnes en cours dans divers secteurs. Celles-ci pourraient amener 10 256 nouveaux membres au SCFP, dont 3500 à l'Université de Waterloo et plus de 3 200 dans le secteur de la santé.

Le Manitoba a seize campagnes en cours totalisant des gains possibles de 3 119 membres, dont 2 100 à la Division scolaire de Winnipeg.

La Saskatchewan a sept campagnes en cours dans divers secteurs qui pourraient nous valoir 251 nouveaux membres en tout.

La région de l'Alberta a douze campagnes de recrutement en cours qui pourraient amener 2 249 nouveaux membres au SCFP. Quatre de celles-ci se déroulent dans le secteur de l'éducation où le SCFP cherche à ajouter 1 028 membres à ses rangs.

En Colombie-Britannique, 30 campagnes sont en cours dans divers secteurs, notamment les services sociaux, les loisirs, la culture et le divertissement, et le secteur municipal. On parle d'un gain possible de 10 600 membres.

In Memoriam/Points personnels

Je présente mes sincères condoléances aux familles des membres de la base, des anciens membres du personnel et des retraités qui sont décédés au cours de la période couverte dans le présent rapport.

Membres

Debra Taylor	SCFP 723, Colombie-Britannique
Larry Mintzler	SCFP 8443, Saskatchewan
Jennifer Doucette	SCFP 1630, Manitoba
Catherine Flood	SCFP 1615 Terre-Neuve et Labrador.
Mary Cummings	SCFP 1328, Ontario
Markos Krissilas	SCFP 416, Ontario
Ron O'Brien	SCFP 416, Ontario
Keith Taenzer	SCFP 500, Manitoba
Georges Jacques	SCFP 500, Manitoba

Personnel à la retraite

Robert Clarke « Bob » Crockett	Directeur régional Région des Maritimes
Pierrette Lampron	Secrétaire Bureau de Trois-Rivières

En toute solidarité,

Le président national



MARK HANCOCK

:sg/sec